



SÉLÉCTIF NATIONAL

DESCENTE NAGE EN EAU VIVE

02 novembre 2019
Bidarray – Itxassou
La Nive

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDE ET DE SPORT SOUS-MARIN
avec le soutien du comité régional FFESSM CSNA

Plus d'infos sur : eauvive.ffessm.fr



SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

DESCENTE 2020

Le 2 novembre 2019

La commission Nationale et le Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine de Nage en Eau Vive ont le plaisir de vous accueillir pour le premier sélectif National de descente 2020 sur :

La Nive à Bidarray (64780)

Comité d'Organisation :

Responsable de l'organisation	:	Bernadette GAUDY
Juge de départ	:	Jacques SOFYS
Juge d'arrivée / chronomètreur	:	Bernadette GAUDY
Secrétaire à l'arrivée	:	Françoise MERCÉ/Valérie DUPRAT
Contrôleur matériel compétiteur	:	Alain BEDOS
Délégué fédéral	:	Myriam JEAN-LOUIS
Escorte femmes	:	Présente sur la compétition
Escorte hommes	:	Présent sur la compétition
Responsable des jeunes	:	Wilfrid Mercier

Comité de Course:

Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Chargé de mission compétition	:	Joël BOURBON
Responsable Sécurité	:	Céline BOSC
Responsable Chronométrage	:	Thierry LATOUCHE
Responsable Informatique et Classement	:	Patrick DUPRAT

Comité de Compétition:

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
L'Organisateur de la compétition	:	Bernadette GAUDY
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Le représentant des Nageurs	:	élu par les chefs d'équipe

Jury de Compétition:

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
Chargé de mission compétition	:	Joël BOURBON
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Responsable Chronométrage	:	Thierry LATOUCHE
Le représentant des Nageurs	:	élu par les chefs d'équipe

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

DESCENTE 2020

Le 2 novembre 2019

La Nive à Bidarray (64780)

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité. Chaque club, doit mettre à la disposition de l'organisation un adulte accompagnant par enfant engagé.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2020 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- **Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, daté de moins de 3 ans et délivré par tout médecin et accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé.**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.
- **Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.**
- **De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification).**

Équipement :

- Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.
- Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Le comité d'organisation pourra :

- Modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra :

- Modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité.

CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Nom	:	Bernadette GAUDY	Patrick DUPRAT
Adresse	:	39 Chemin Passerat 33130 BÈGLES	8 Chemin de l'HOST 33610 CESTAS
Téléphone	:	06 18 67 52 98	06 43 36 75 40
Mail	:	bernie33@hotmail.fr	patrick.d33@orange.fr

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE DESCENTE 2020 Le 2 novembre 2019

La Nive à Bidarray (64780)

VENDREDI 01 NOVEMBRE 2019

Attention de 12 H à 15 H 00 :
Confirmation des engagements Descente
au PC Course * par le chef d'équipe.

- De 14 H à 17 H 00 : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.
- 17 H 30 : Réunion du comité d'organisation et de l'équipe sécurité
- 18 H 00 : BRIEFING *.
Retrait des dossards par le chef d'équipe.
Élection du représentant des Nageurs.

* Gite ARTEKA RD 918 64780 BIDARRAY

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

- 10 H 00 : Installation de juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité.
- 10 H 30 : Départ du sélectif (toutes les 30 secondes).
- 11 H 30 / 12 h 00 : Départ des Jeunes (toutes les 30 secondes) ;
- 13 H 00 : Fin de la Compétition.
- 18 H 30 : Proclamation des résultats au gite ARTEKA

LES PARCOURS

SÉLECTIF

Rivières parcourues : La Nive 5 Kilomètres
Départ : Bidarray
Arrivée : Itxassou

JEUNE

Rivières parcourues : La Nive 2 kilomètres
Départ : Bidarray
Arrivée : Itxassou



Pour vos hébergements vous pouvez nous contacter et nous retourner la fiche de réservation.

Nous avons réservé le Gîte :

**ARTEKA
RD 918
64780 BIDARRAY**

Tarifs

Hébergements Gestion Libre :

33,00 € par personne
Nuits du vendredi 1^{er} novembre
Et du samedi 2 novembre.

Forfait ½ pension :

27,00 € par personne
Diner du vendredi soir
Petit déjeuner du samedi matin
Diner du samedi soir
Petit déjeuner du dimanche matin

INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	<i>Désignation</i> <i>Date – Lieu</i> <i>Catégories</i>	Sélectif National de Descente – Saison 2020 02/11/2019 – Le Nive Bidarray - Itxassou Cadet / Junior / Sénior / Vétérán
----------------	---	---

COORDONNÉES CLUB
NOM _____

n° d'affiliation _____
coordonnées (adresse, téléphone) _____

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV
NOM _____
tél. _____
e-mail _____
signature

CHEF D'ÉQUIPE* :		<input type="checkbox"/> Candidat représentant des compétiteurs**
Nom :	Prénom :	Tél. :
<i>* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.</i>		

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓
1	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
2	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
3	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
5	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
6	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
7	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
8	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
9	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
10	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRÉNOM _____	JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>
Autre(s) personne(s) : _____		<input type="checkbox"/>

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de :	10 € x _____ = _____ €	
À l'ordre de :	FFESSM	avant le : 21 / 10 / 2019
Fiche à renvoyer à :	Bernadette GAUDY	E-mail : bernie33@hotmail.fr tél : 06 18 67 52 98
Adresse :	39 Chemin Passerat 33130 BEGLES	
Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à Patrick DUPRAT : patrick.d33@orange.fr		

INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	<i>Désignation</i> <i>Date – Lieu</i> <i>Catégories</i>	Course Jeune Descente – saison 2020 02/11/2019 – Le Nive Bidarray - Itxassou Benjamin / Minime
----------------	---	---

COORDONNÉES CLUB
NOM _____

n° d'affiliation _____
coordonnées (adresse, téléphone) _____

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV
NOM _____
tél. _____
e-mail _____
signature

CHEF D'ÉQUIPE* :	<input type="checkbox"/> Candidat représentant des compétiteurs**
Nom : _____	Tél. : _____
Prénom : _____	
* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.	

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓
1	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
2	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
3	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
5	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
6	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
7	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
8	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
9	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
10	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____	PRENOM _____	JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>
Autre(s) personne(s) : _____			<input type="checkbox"/>

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de :	8 €	x _____	= _____	€
À l'ordre de :	FFESSM	avant le : 21 / 10 / 2019		
Fiche à renvoyer à :	Bernadette GAUDY	E-mail : bernie33@hotmail.fr	tél : 06 18 67 52 98	
Adresse :	39 Chemin Passerat 33130 BEGLES			
Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à Patrick DUPRAT : patrick.d33@orange.fr				

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELÈVEMENT
NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE
LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE
SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du représentant légal :

() Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :

Descente

Genre de la manifestation : **Sélectif National de Descente 2020**

Lieu : **La Nive Bidarray - Itxassou**

Date : **du 01 au 03 Novembre 2019**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Née(e) le / / à,

Domicilié au

.....

.....

Agissant en qualité de Père Mère Responsable légal ou tuteur

Autorise Mon fils :

Ma fille :

L'enfant :

Né(e) le / / à,

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : au

Fait à :

le :

Signature